



Qui sont les héritiers après le décès d'un cousin par alliance

Par **mamietav**, le **04/10/2008** à **15:26**

bonjour. Je viens d'apprendre qu'un cousin par alliance est décédé depuis quelques années. Son épouse, décédée également, était ma cousine germaine. Ils avaient beaucoup de biens et étaient imposés sur les grandes fortunes. Ils n'avaient ni enfants ni frères et soeurs. Qui sont les héritiers. Nous sommes plusieurs cousins germains. Le notaire de la ville où ils résidaient ne répond pas. Merci de me renseigner. Sommes-nous concernés par l'héritage ?

Par **Tisuisse**, le **13/10/2008** à **23:20**

Bonjour,

Le notaire chargé de la succession, a dû faire des recherches sur les héritiers éventuels. Vous êtes effectivement héritier de votre cousine germaine, c'est le 5e degré, sous réserve qu'il n'y ait pas d'autres héritiers aux degrés précédents.